NORME INTERNATIONALE

ISO 17464

Première édition
2016-02-01

Chambres à air pour véhicules automobiles — Exigences techniques et méthodes d'essai

Pneumatic tubes for automotive vehicles — Technical requirements and test methods

Numéro de référence
ISO 17464:2016(F)

© ISO 2016



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**

1 Domaine d'application **1**

2 Références normatives **1**

3 Termes et définitions **1**

4 Matériaux, forme et montage **1**

5 Exigences d'essai **2**

6 Étanchéité **3**

7 Marquage **3**

8 Échantillonnage **3**

Annexe A (normative) **Préparation d'une éprouvette-haltère à partir d'une chambre à air** **4**

Annexe B (normative) **Conditions d'essai et procédure d'essai pour la déformation permanente après vieillissement** **5**

Annexe C (normative) **Essai de vieillissement accéléré** **6**

Annexe D (informative) **Illustration d'identification du mois et de l'année de fabrication (voici un exemple d'une illustration pour le marquage du mois et de l'année sur la chambre à air)** **7**

© ISO 2016 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 31, *Pneumatiques, jantes et valves.*

© ISO 2016 – Tous droits réservés

Chambres à air pour véhicules automobiles — Exigences techniques et méthodes d'essai

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les exigences techniques et méthodes d'essai pour des chambres à air des pneumatiques destinés à des véhicules automobiles.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 37, *Caoutchouc vulcanisé ou thermoplastiqueDétermination des caractéristiques de contrainte-déformation en traction*

ISO 188, *Caoutchouc vulcanisé ou thermoplastique — Essais de résistance au vieillissement accéléré et à la chaleur*

ISO 3877-3, *Pneus, valves et chambres à air — Liste des termes équivalents — Partie 3: Chambres à air*

ISO 9413, *Valves pour pneumatiques — Dimensions et désignation*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 3877-3 s'appliquent.

4 Matériaux, forme et montage

4.1 Les chambres à air doivent être manufacturées à partir d'un mélange de caoutchouc adapté et formé par vulcanisation en un anneau tubulaire sans fin et doivent comporter une valve ou une embase conforme à l'ISO 9413.

4.2 Les chambres à air doivent appartenir à l'une des deux classes suivantes:

a) classe A - caoutchouc naturel et ses dérivés et mélanges;

b) classe B - caoutchouc butyle/caoutchouc halo-butyle et leurs dérivés et mélanges.

4.2.1 Un mélange doit porter le nom du caoutchouc principal qui le compose et dont le pourcentage par volume doit être supérieur à 60 % dans le mélange.

4.3 La chambre à air doit avoir une épaisseur uniforme, ne pas présenter de défauts et être conçue pour être montée dans un pneumatique de la dimension nominale correspondante.

4.3.1 Uniformité de l'épaisseur

L'épaisseur de la chambre à air mesurée sur sa longueur ne doit pas s'écarter de plus de ± 17,5 % de la moyenne arithmétique des mesurages relevés à tout point quelconque, sauf à proximité de la soudure.

© ISO 2016 – Tous droits réservés